

FINORA



PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE OBLIGATOIRE SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS ETAM DEVELOPPEMENT

Prix de 49,3 € par action coupon de 0,7 € détaché¹

Clichy, le 7 juin 2017 – Les familles Milchior et Tarica (80,3% du capital et 81,1% des droits de vote), actionnaires contrôlant de concert la société Etam Développement, annoncent ce jour avoir conclu un pacte d'actionnaires concertant avec la famille Lindemann (16,0% du capital et 16,8% des droits de vote). Le concert ainsi élargi détient 96,3% du capital et 97,9% des droits de vote de la société Etam Développement. La famille Milchior reste prédominante au sein de ce concert recomposé.

En conséquence, la société Finora, holding de la famille Milchior, déposera, conformément à la réglementation applicable, au nom et pour le compte du concert, un projet d'offre publique d'achat simplifiée obligatoire suivie d'un retrait obligatoire (l'« Offre ») sur la totalité des actions Etam Développement en circulation non détenues par ledit concert à la date de dépôt du projet d'Offre, au prix de 49,3 euros par action Etam Développement, coupon détaché.

L'Offre permettra aux actionnaires minoritaires de la Société de bénéficier d'une liquidité immédiate et intégrale de leur participation.

L'Offre devrait ainsi offrir aux actionnaires d'Etam Développement une prime de 53,8%² par rapport au cours de clôture de l'action Etam Développement au 7 juin 2017, de 64,4%² par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours sur une période de 3 mois et de 62,1%² par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours sur une période de 12 mois.

Conformément à la réglementation applicable, le cabinet Ledouble a été désigné ce jour par le conseil de surveillance de la société Etam Développement en qualité d'expert indépendant afin d'apprécier les conditions financières du projet d'Offre et d'établir une attestation d'équité sur le fondement de l'article 261-1, I et II du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

A la réception de l'attestation d'équité de l'expert indépendant, le conseil de surveillance d'Etam Développement se réunira pour en prendre connaissance et émettre son avis sur l'Offre.

L'Offre et les projets de note d'information établis par les sociétés Finora et Etam Développement devraient être déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers vers la fin du mois de juin 2017.

Le calendrier indicatif de l'Offre sera déterminé par l'Autorité des marchés financiers et sera publié lors du dépôt du projet de note d'information.

¹ Coupon de 0,70 euro par action voté par l'assemblée générale du 30 mai 2017 et détaché le 5 juillet 2017.

² Sur la base d'un prix d'Offre de 50 euros par action, coupon attaché.